

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Données

Données brutes.

Trois mois de recul sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour : 20 septembre 2022

Nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en juin 2022			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à juin 2022	De janvier à juin 2021	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	47	46	1	270	278	-2,9
Hautes-Alpes	83	75	8	410	424	-3,3
Alpes-Maritimes	120	97	23	657	587	+11,9
Bouches-du-Rhône	542	373	169	3 780	3 469	+9,0
Var	221	203	18	1 317	1 199	+9,8
Vaucluse	136	117	19	925	849	+9,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 149	911	238	7 359	6 806	+8,1
France métropolitaine	18 187	13 881	4 306	112 668	104 340	+8,0

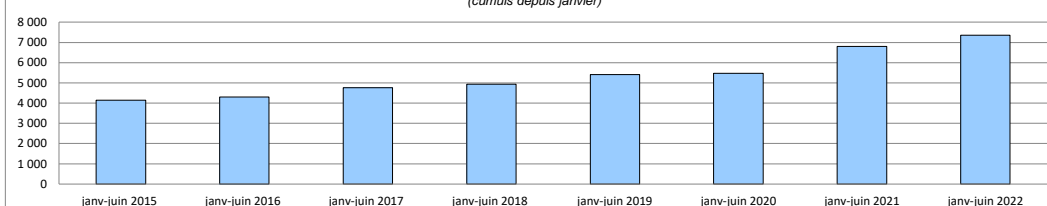
*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Evolution du nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion en Paca
(cumuls depuis janvier)



*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese

Nombre de bénéficiaires de contrats à durée déterminée d'insertion à fin juin 2022

	Stock* (en nombre)				Variation sur un an (en %)		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)
Alpes-de-Haute-Provence	189	186	3	41,3	+1,6	+1,6	0,0
Hautes-Alpes	305	269	36	43,9	+7,8	+8,5	+2,9
Alpes-Maritimes	441	348	93	42,6	+5,0	+8,7	-7,0
Bouches-du-Rhône	2 787	2 169	618	44,5	+7,9	+7,2	+10,8
Var	1 049	934	115	31,9	+15,9	+17,5	+4,5
Vaucluse	642	538	104	42,4	+5,1	+8,2	-8,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 413	4 444	969	41,5	+8,5	+9,3	+5,3
France métropolitaine	78 622	60 369	18 253	46,0	+5,8	+6,0	+5,0

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese